



Chers Clients,

Nous souhaitons débiter cette lettre en vous exprimant toute notre gratitude pour votre fidélité et votre confiance.

Grâce à notre engagement constant et à notre volonté d'amélioration continue, nous avons pu maintenir jusqu'à présent un haut niveau de qualité tant dans nos services que dans nos repas.

Cependant, comme de nombreux acteurs du secteur, nous faisons face à une augmentation significative des coûts de production, des matières premières et de la TVA. Après avoir tout mis en œuvre pour conserver nos tarifs inchangés le plus longtemps possible, nous sommes aujourd'hui contraints de procéder à une réévaluation de ceux-ci.

Cette décision, mûrement réfléchie, nous permettra de continuer à vous proposer des repas élaborés à partir de produits de qualité, tout en maintenant le niveau de service auquel vous êtes attachés. Soyez assurés que, malgré cette hausse, nos tarifs demeurent très compétitifs par rapport à ceux de nos concurrents. Nous avons également pris des mesures afin de limiter au maximum l'impact financier de cet ajustement.

Les nouveaux tarifs seront applicables à partir du **7 février 2026** et figureront dans notre prochain menu :

- **Formule n°1** : 1 à 4 jours par semaine – **13,00 €**
- **Formule n°2** : 5 à 6 jours par semaine – **12,50 €**

Votre satisfaction reste notre priorité absolue. Nous demeurons bien entendu à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions sincèrement pour votre compréhension et nous réjouissons de poursuivre notre collaboration avec le même dévouement.

Cordialement,

Votre traiteur Restobelge



**Votre traiteur Restobelge
est fier de vous servir.**